

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AXA IM US Treasury 0-1 Year UCITS ETF USD Accumulation

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN IE00087GRURO

Site Internet : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

La Central Bank of Ireland est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce produit est agréé en Irlande conformément à la Directive OPCVM.

Date de production du document d'informations clés: 21/02/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type

Le produit est une classe action du Compartiment « AXA IM US Treasury 0-1 Year UCITS ETF » (le « fonds ») qui fait partie de l'ICAV « AXA IM ETF ICAV » (l'« ICAV »).

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de l'ICAV.

Objectifs

Objectif d'investissement

Chercher à fournir aux investisseurs la performance de l'indice ICE® BofA 0-1 Year US Treasury (l'« Indice »), déduction faite des frais et dépenses du Fonds, tout en répliquant passivement l'Indice et en visant à minimiser l'écart de suivi entre la Valeur liquidative du Fonds et l'Indice.

Politique d'investissement

Le Fonds est géré de manière passive et cherchera à atteindre son objectif d'investissement en investissant dans de la dette souveraine émise publiquement par le gouvernement américain sur son marché domestique, dont l'échéance est inférieure à un an et libellée en dollar américain. Le Fonds prévoit de répliquer les composantes de l'Indice en détenant, dans la mesure du possible, l'ensemble des titres composant l'Indice dans la même proportion qu'ils le sont dans l'Indice. Ainsi, le Fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en titres du gouvernement américain à condition d'investir dans au moins 6 émissions dont aucune ne dépasse 30 % de l'actif net. Le Fonds peut également investir dans certains titres qui cessent d'être des composantes de l'Indice jusqu'à ce que le Gestionnaire d'investissement estime possible et réalisable de liquider la position.

Le Fonds peut utiliser les instruments financiers dérivés suivants : change au comptant, contrats à terme et swaps à des fins de couverture.

Le Fonds peut effectuer des prêts de titres jusqu'à 80 % de l'actif net du Fonds, mais le montant sous réserve d'accords de prêt de titres ne devrait généralement pas dépasser 30 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds ne négociera pas de total return swaps ou d'instruments présentant des caractéristiques similaires, n'aura pas recours à l'emprunt de titres ni ne conclura d'accords de mise ou prise en pension.

À la date de ce DICI, l'écart de suivi anticipé du Fonds pourrait atteindre 1 % dans des conditions de marché normales. Les différents facteurs relatifs à l'écart de suivi sont décrits dans le prospectus. Les divergences entre l'écart de suivi

anticipé et l'écart de suivi réalisé seront expliquées dans le rapport annuel de l'ICAV.

Le Fonds n'est ni un fonds relevant de l'article 8 ni un fonds relevant de l'article 9 aux fins du SFDR. Étant donné que le Fonds est géré passivement et que le Gestionnaire d'investissement ne prend pas de décisions d'investissement actives pour le Fonds, le Fonds n'intègre pas les risques en matière de durabilité et, par conséquent, les impacts du risque en matière de durabilité sur les rendements du Fonds ne sont pas évalués. Compte tenu de l'objectif et de la stratégie d'investissement du Fonds, le Gestionnaire financier ne tient pas compte des principales incidences négatives dans ses décisions d'investissement, car il n'a pas l'intention de promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales ni d'avoir un objectif d'investissement durable. Par ailleurs, les principales incidences négatives ne sont pas prises en compte, la stratégie du Fonds consistant à répliquer l'Indice.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Acc), le dividende est réinvesti.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 3 ans.

Souscription et Rachat

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du fonds quotidiennement, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Seuls les Participants autorisés peuvent effectuer des transactions directement auprès du fonds.

Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers possédant des connaissances financières ou générales pour comprendre le fonds, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital. L'horizon d'investissement recommandé est de 3 ans minimum.

Dépositaire

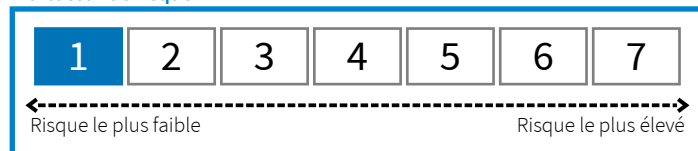
STATE STREET CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED

Autres informations

Veillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:	3 ans		
Exemple d'investissement:	\$10 000		
	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$9 860	\$9 880
	Rendement annuel moyen	-1.40%	-0.40%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$9 950	\$10 090
	Rendement annuel moyen	-0.50%	0.30%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 100	\$10 400
	Rendement annuel moyen	1.00%	1.32%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 550	\$11 080
	Rendement annuel moyen	5.50%	3.48%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2019 et 10 2022.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 06 2016 et 06 2019.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2021 et 12 2024.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 USD sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	\$15	\$48
Incidence des coûts annuels (*)	0.2%	0.2% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1.47 % avant déduction des coûts et de 1.32 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0% Nous ne facturons pas de frais d'entrée au marché secondaire.*	\$0
Coûts de sortie	0% Nous ne facturons pas de frais de sortie au marché secondaire.*	\$0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.07 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage des frais courants est une estimation.	\$7
Coûts de transaction	0.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	\$8
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	\$0

*Marché secondaire : Aucun frais d'entrée ne s'applique aux investisseurs qui achètent/vendent des actions du Fonds en bourse. Ces investisseurs paieront/recevront le prix du marché, il est donc possible qu'ils paient plus que la valeur liquidative du Fonds lors de leur achat ou reçoivent moins que la valeur liquidative du Fonds lors de leur vente. Ils pourraient être soumis à des frais de courtage, de transaction et/ou à d'autres frais prélevés par leur intermédiaire (courtier par exemple) et non facturés par le Fonds lui-même ou par sa société de gestion.

Marché primaire : Les participants autorisés qui réalisent des transactions directement auprès du Fonds paient les frais de transaction y afférents et des frais de souscription/rachat de 3% maximum sont susceptibles de s'appliquer.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 3 années

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 3 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com

Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.

Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65

Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED et depuis la page <https://funds.axa-im.com/>. Ces documents sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://funds.axa-im.com/>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.